Quelques commentaires généraux :

Il s'agit d'un devoir de sciences sociales et non d'économie ou de sociologie. Donc, pensez à l'équilibre disciplinaire. Ici le sujet était bien au carrefour des deux disciplines. L'équilibre était a priori facile à trouver, mais de nombreuses copies sont malgré tout déséquilibrées. Le dossier est là pour suggérer des pistes d'analyse et vous fournir des données à exploiter. Il n'est donc pas purement décoratif : il est bon de s'attarder sur des données ou un exemple et en tirer un enseignement pour votre réflexion. En revanche, il est inutile, voire contreproductif de résumer les textes (que le correcteur a déjà lu, et, en l'occurrence, choisi) ou de les paraphraser a fortiori sans en tirer de conclusions particulières. En effet, l'épreuve consiste en une dissertation et non en une synthèse de documents. Certaines copies, dans le feu de l'action, enchaînent les références aux documents sans établir de lien particulier entre eux et encore moins sans en tirer de quelconque conclusion. Les connaissances théoriques que vous mobilisez ne sauraient être simplement allusives mais doivent conduire à élaborer un raisonnement et apporter une démonstration. Répondre à la question posée devrait constituer un objectif raisonnable à atteindre.

<u>Sujet</u>: existe-t-il des limites à l'échange marchand?

Doc.1: présentation de la vision hayekienne du marché. Atypique parmi les « classiques » et « néo-classiques ». Hayek admet, en effet, la limitation de l'information de l'agent (et rompt avec l'hypothèse de transparence de l'information et l'idée walrasienne, selon laquelle l'échange n'interviendrait qu'au prix d'équilibre). Pour lui, c'est bien le « système de prix » qui permet de fournir l'information aux agents (rôle cognitif) et synthétiser la masse des informations fragmentées dont disposent les agents individuellement. Cette « merveille » relèverait donc d'un mécanisme naturel (non construit par l'Homme), par conséquent, non procédural (vision découlant de la défense du droit naturel de Hayek – et de sa vision de la « catallaxie »- qui se retrouve pleinement dans sa « philosophie politique », notamment « *Droit, législation et libertés* »). Le système de prix centralise ainsi les informations dont les agents ont besoin pour faire des choix. Il ne saurait ainsi être modifié, « perturbé », par une quelconque intervention extérieure, sauf à perdre sa raison d'être.

Pour un prolongement (pour les amateurs) :

https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2002-2-page-47.htm

Doc. 2 : l'ouvrage de B. Lemoine, La démocratie disciplinée par la dette, 2022 qui prolonge le précédent, L'ordre de la dette (qui vous est familier), met l'accent sur les interventions concrètes des créanciers (fonds de pension, particulièrement) sur les mesures de politique économique des États et les choix publics. Ainsi, les « marchés financiers » - il s'agirait toutefois d'entrer dans le détail de cette logique d'acteurs (le s est important) — pèsent délibérément sur l'action publique, de différentes manières (pressions sur les politiques publiques « coûteuses », donc sur les choix des dépenses publiques en préconisant des mesures « d'austérité », du moins de retour à l'équilibre budgétaire) : le cas grec constitue un cas d'école, sur ce point. Comme l'indique BL, le choix de la titrisation de la dette

publique, opéré par les économies occidentales, à partir des années 1980, n'est pas le seul possible, même s'il invite à s'interroger sur les conséquences durables engendrées par ce « choix » (selon la logique de la « path dependency » cf. Douglas North) instaurant une dépendance structurelle des États à l'égard de la financiarisation de l'économie qui procède néanmoins largement de choix publics préalables.

Doc.3: Le montant des donations et le profils des donateurs, pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris souligne bien la prépondérance des grandes fortunes illustrant le maintien du « capitalisme familial » (cf. T. Philippon, Le capitalisme d'héritiers, 2007) en France (Arnault, Bettencourt, Pinault, Decaux, Bouygues...) et la « confusion » possible entre « don » privé émanant d'un particulier et « don » d'une firme multinationale. A ces dons privés, s'ajoutent également des « dons publics » (Région Ile-de-France, Mairie de Paris) et ceux émanant de fondations, financées par des grandes entreprises (Fondation Total, Fondation Crédit Agricole). Une sorte de surenchère évergétique (cf. Paul Veyne, Le pain et le cirque) peut animer les donateurs (rivalité Arnault-Pinault, par exemple) dans la monstration publique de la générosité. Toutefois, si l'on peut s'accorder avec Mary Douglas - à la suite de Mauss (« Il n'y a pas de dons gratuits »)-, sur le fait qu'il ne saurait exister de « dons gratuits », il est possible de s'interroger sur les rétributions symboliques (cf. Mauss, Bourdieu) et parfois matérielles (réductions d'impôt, investissements dans des secteurs culturels et artistiques permettant de diversifier ses activités ex : à partir du milieu des années 1980, le passage du bâtiment à l'audiovisuel, le cinéma et les télécoms pour Bouygues) permises par ces échanges non directement marchands que représentent les donations et leurs poids économique désormais considérable (cf. Fondations Bill Gates dans le domaine de la santé).

Doc. 4 : P. Steiner, à partir de la transplantation d'organes, évoque l'intrusion de logiques marchandes dans un secteur qui les refuse *a priori*, au nom d'une frontière qui se veut immuable entre le marchand et le non-marchand, en l'occurrence, le refus de toute marchandisation du corps humain. L'organisation complexe, mise en place par les services publics, vise à favoriser une adéquation entre l'offre (les organes à transplanter) et la demande (le nombre de bénéficiaires potentiels d'une transplantation) sans recourir à la transaction et la confrontation directe entre l'offre et la demande, qui relèverait d'une logique purement marchande. La logique du « sacrifice » - accord présumé du donateur décédé, selon la loi Caillavet, dons entre proches pour les donations entre vifs (cf. Olga et Christian Baudelot, *Une promenade de santé*) – s'impose, bien davantage que celle du « don », comme le souligne bien P. Steiner, car le transfert n'appelle pas de réelle contrepartie et requiert toute une organisation pour cantonner – refouler ?- le marché qui menace toujours de réapparaître sous une forme ou une autre.

Doc. 5 : le « théorème de Coase », défini en réalité par G. Stigler, en 1966 (*The Theory of Price*), à partir des travaux de R. Coase (*The Problem of Social Cost,* 1960), consiste à envisager les situations de production d'externalités négatives entre deux agents et leurs solutions éventuelles. Stigler, à la suite de Coase, réfute la « solution » de la réglementation – qui peut s'avérer aléatoire, inefficace, « injuste » et engendrer, à son tour, de nouveaux coûts- et préconise (comme dans l'exemple de l'extrait) l'instauration d'un marchandage – à la manière de la transaction marchande- entre les agents. Cette situation est d'ailleurs considérée optimale lorsque les droits de propriété sont parfaitement bien définis et lorsque

les coûts de transaction sont nuls. Autrement dit, même lorsque le fonctionnement d'un marché conduit à des défaillances (« market failures »), l'intervention publique ne s'avère pas automatique, lorsque les agents sont susceptibles de trouver par eux-mêmes une indemnisation (internalisation des externalités) grâce à une négociation directe ou l'entremise d'un marché. D'une certaine façon, le marché des droits à polluer – imaginé par John Dales- relève de cette logique.

Doc.6: Illustration par cette dépêche d'agence de la possibilité offerte à des « milliardaires » d'effectuer un voyage sur la Lune. La société *Space X*, fondée par Elon Musk, commercialise ces voyages qui deviennent des moments de promotion pour les acquéreurs, célébrant conjointement leur richesse et leur audace qui consiste à se métamorphoser de milliardaires en « voyageurs de l'espace ». L'entreprise de recherche spatiale se convertit ainsi en une sorte d'entreprise touristique d'agrément qui illustre bien la logique de marchandisation de l'espace, érigé en nouveau territoire – marchand- à conquérir .

Doc.7 : les soirées VIP analysées par Ashley Mears témoignent de l'étalage ostentatoire de richesses de la part des « consommateurs » (hommes « très riches », hétérosexuels) invitant à leur table de jeunes femmes « belles » et « haut de gamme ». Cet « échange de capitaux » la « sexualisation des capitaux » analysée par F. de Singly pour les annonces matrimoniales (RFS, 1984)) repose sur l'attrait physique, le « sex appeal », voire la notoriété (la valeur maximale des « mannequins vedette ») des jeunes femmes -les exigences des « promoteurs » avoisinent celles de agences de mannequin- qui vaut comme « capital corporel » d'un genre particulier (assez différent, par exemple, de celui de la virilité et de la musculation en milieu populaire, analysé par Gérard Mauger) et tient lieu de « statut social » leur permettant d'avoir accès à un univers social (le monde des hommes d'affaires) souvent supérieur au leur. Cet échange de capitaux, bien que ne se présentant jamais comme tel (les rencontres s'opèrent dans un club « chic » où les invités sont triés sur le volet), n'occulte pas vraiment la dimension « économique » de l'échange (gratuité des biens et services consommés pour les jeunes femmes en échange de leur présence et de la beauté physique exhibée), ni de ses contreparties potentielles («rencontres » plus ou moins durables avec des hommes riches pouvant déboucher sur des relations « durables »).

Doc. 8 : La « consommation engagée » entrevoit un autre rôle au consommateur que celui de l'analyse microéconomique (maximiser son utilité). Le consommateur peut agir, avec d'autres, pour tenter de respecter ses engagements et ses valeurs dans ses actes de consommation. Les actions peuvent conduire à l'action collective (boycott, name & shame) selon la logique de la Voice analysée par A. Hirschman, à informer collectivement les consommateurs sur les conditions de production et les caractéristiques des produits (les dispositifs de jugement analysés par L. Karpik en relèvent notamment), ou encore à promouvoir des formes alternatives de consommation (SEL, ESS...) en promouvant les « échanges coopératifs » qui se veulent égalitaires, ne reposent pas sur la réalisation de profits de la part des offreurs de services et sur l'implication des usagers. Ces formes semblent constituer une alternative possible (ex : le recyclage ; la meilleure prise en compte des préoccupations environnementales) à la stricte consommation marchande mais toutefois marginale en comparaison de la consommation « ordinaire ». En effet, l'investissement dans la consommation engagée demeure le fait de populations clairement même si ces comportements peuvent influencer les pouvoirs publics circonscrites,

(extension du droit de la consommation) et, paradoxalement, fournir des débouchés aux entreprises (« produits verts », par exemple).

Doc.9: la place de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) demeure significative dans l'économie contemporaine. Elle est même prédominante dans certains secteurs (sports et loisirs, emploi social) ou déterminante (arts et spectacles, assurances) dans d'autres. La place des associations, majeure dans le cas français, des mutuelles et des fondations rend bien compte de l'importance d'organisations économiques alternatives à l'entreprise capitaliste « traditionnelle », même si le secteur de l'ESS – tiers secteur entre le « marché » et « l'État »- demeure fortement hétérogène (cf. Hély) : les sociétés commerciales et les fondations se rapprochant souvent des logiques marchandes, les coopératives et les mutuelles s'en éloignant plutôt.

Doc. 10 : les enquêtes qui portent sur les aides intrafamiliales et les échanges de service démontrent bien l'existence d'une « économie cachée de la parenté » (cf. J.H. Déchaux) qui met aux prises les différentes classes d'âge. Ces aides peuvent être d'ordre matériel (soutien financier), mais portent souvent davantage sur des échanges directs de service (garde des petits enfants). Cela illustre la transformation des rôles familiaux (place grandissante des grands-parents, maintien des solidarités intergénérationnelles cf. C. Attias-Donfut) qui contribuent à la production de services gratuits dont bénéficient les ménages qui constituent des ressources majeures qui s'ajoutent aux éventuelles autres aides privées (amicales) et publiques (transferts sociaux).

Doc. 11 : l'appariement revient à attribuer des ressources (emploi, place, bien ou service) en tenant compte des « singularités » (cf. Karpik), donc des caractéristiques des agents (à la différence du marché, comme du plan) en contournant la plupart du temps, le système des prix, caractéristique majeure du marché. Cette modalité de répartition des ressources se présente ainsi comme une forme alternative au marché – même si certains dispositifs pourraient s'y rapprocher (les sites de rencontre et leur éventuelle traduction des « sentiments du capitalisme », selon l'expression d'E. Illouz et la controverse avec M. Bergstrom)- mais se trouve confrontée à des problèmes analogues à ceux des autres dispositifs de coordination- le marché et le plan- en cas de déséquilibre notable entre ressources et bénéficiaires. La logique de la « sélection-exclusion » souligne bien que des situations de pénurie et d'élimination de certains « demandeurs » s'avère toujours envisageable et problématique.

Doc. 12: Le respect des Traités environnementaux (notamment l'accord de Paris) et l'urgence climatique semblent disqualifier le recours exclusif aux marchés pour faire face à ce défi. La conduite de politiques structurelles semble plaider pour la mise en œuvre d'une planification écologique (actualisation de la thèse de la « myopie du marché » ?). La planification s'imposerait à la fois en raison de l'ampleur des changements à conduire (mutations structurelles de la production nécessitant la reconversion de nombreux secteurs et la promotion de « nouveaux » secteurs) et du souci de cohérence de l'ensemble. Il s'agirait donc de concevoir une planification en rupture avec la « planification indicative » des « Trente Glorieuses » qui consistait, dans une logique d'économie mixte à favoriser la concertation des acteurs (syndicats et patronat, par exemple) au profit d'un volontarisme politique d'un nouveau type faisant émerger, à l'échelle européenne, un tissu productif

profondément renouvelé, tenant compte des enjeux environnementaux. Une approche purement microéconomique (conduisant à un « changement incrémental des prix relatifs ») risque de s'avérer ici largement insuffisant pour faire face à l'ampleur des changements à venir. La réhabilitation d'une planification d'un nouveau genre semble montrer du doigt les limites intrinsèques du marché, en tant qu'institution et modalité d'allocation des ressources rares, a fortiori lorsqu'il s'agit d'anticiper l'avenir.

Proposition de plan

Introduction

La « mondialisation », processus qui décrit l'interdépendance croissante des sphères commerciales, productives et financières, depuis la fin des années 1980 semble avoir constitué une nouvelle étape de la « marchandisation du monde ». Si les mouvements altermondialistes ont revendiqué comme mot d'ordre que le « monde n'était pas une marchandise », la sphère marchande semble avoir conquis de nouveaux domaines, jusqu'alors demeurés hors de son influence, mis en relation des territoires spatialement éloignés et intégrés un plus grand nombre d'acteurs en son sein. Dès lors, la question de savoir si cette extension est « sans limites » semble se justifier. Cette extension de la sphère marchande pourrait être appréhendée comme une nouvelle – ultime ?- étape du capitalisme (I), même si la question de l'autonomie de la sphère marchande et de son « désencastrement » à l'égard des autres sphères sociales demeure posée (II). Enfin, les évolutions contemporaines semblent également caractérisées par une imbrication croissante entre différentes sphères, dispositifs et modalités de régulation, de sorte que la séparation entre « marchand » et « non marchand » s'avère parfois périlleuse (III).

I l'extension de la sphère marchande : vers une dynamique inexorable du capitalisme ?

A. La supériorité de l'allocation des ressources et de la coordination par le marché

Le marché désigne dans la théorie économique aussi bien une institution (physique ou abstraite), une modalité de coordination des agents et une procédure d'allocation des ressources. Si de nombreuses analyses classiques, néo-classiques ont mis en évidence le rôle efficient du marché dans l'allocation des ressources, lorsque toutefois un certain nombre de conditions restrictives était respecté (optimum de Pareto, théorèmes de l'économie du bien-être), Hayek – fidèle à la vision de l' «école autrichienne»- (doc.1) met l'accent sur le « système de prix » qui rend possible la coordination des agents. En effet, en rupture avec l'approche émettant comme hypothèse la transparence de l'information, Hayek admet – comme Keynes- que l'information dont dispose un agent isolé a de grandes chances d'être limitée et incomplète. Ainsi, c'est bien la « merveille » instituée par le « système de prix » qui fournit à l'ensemble des agents les informations dont ils ont besoin et qui leur permet de s'orienter, de faire des choix, de se livrer à des arbitrages. Selon cette approche, toute intervention extérieure visant à modifier arbitrairement cette procédure serait injuste et moins efficace (cf. le débat sur le marché et la planification entre Hayek et Oskar Lange . Pour un résumé : https://www.melchior.fr/synthese/ecole-autrichienne)

B. L'extension progressive de la sphère marchande

Les travaux célèbres de K. Polanyi, et particulièrement *La grande transformation* (1944) ont mis en évidence le processus historique de « désencastrement » à l'œuvre au Royaume-Uni, dans la première moitié du XIXe siècle, dans une logique conforme à la représentation de l'économie de Ricardo. Cet « effet de théorie » a contribué à une extension considérable de la sphère marchande en transformant, balayant les équilibres sociaux jusqu'alors établis en instaurant une économie monétaire au sein de laquelle la terre et le travail pouvaient d'échanger comme des marchandises, tenues pour identiques aux autres. Dès lors, ce processus qui, pour Polanyi, en raison de ses échecs, conduit à des vagues de « réencastrement », à compter des années 1930, pourrait en germe ne pas connaître de limites. Le corps humain (docs 4 et 7), l'espace (doc 6) pourraient, à leur tour, se métamorphoser en marchandises dont le prix (valeur d'échange v. valeur d'usage) résulterait d'une libre négociation entre agents. M. Weber a d'ailleurs bien souligné dans son enquête sur « les paysans agricoles de l'est de l'Elbe » comment l'éthos paysan s'était transformé en abandonnant progressivement la « rationalité en valeur » pour la « rationalité en finalité ».

C. L'entrée dans une nouvelle phase du capitalisme ?

Simmel avait déjà souligné dans *Philosophie de la mode* (1905), comment l'organisation capitaliste requérait, déjà, un renouvellement continu des biens disponibles afin d'assurer sa perpétuation. Luc Boltanski (avec E. Chiapello) dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999) ou (avec A. Esquerre) dans *Enrichissement* (2017) souligne bien que les idéaux du capitalisme se sont modifiés au cours du temps, jusqu'à s'approprier parfois des critiques qui lui sont adressées (notamment la « critique artiste »), en parvenant à étendre la sphère marchande en conférant de la « valeur » à des objets, souvent difficiles à évaluer, comme les objets d'art. Progressivement, le capitalisme « fordiste », normé et reposant sur la « forme standard » céderait le pas à la « forme tendance » qui accorde la primauté à « l'authenticité » qui peut ainsi passer par le fait de partager la table d'un mannequin vedette (doc.7), de disposer d'un organe en parfait état (doc4) ou l'accomplissement du voyage de ses « rêves » (doc.6).

Il Une extension toutefois ambivalente de la sphère marchande

A. Un encastrement des marchés jamais démenti

Les travaux initiés par M. Granovetter présentent l'intérêt de souligner que le fonctionnement des marchés contemporains relève la plupart du temps de la consécration de liens sociaux préexistants, à la manière du fonctionnement du marché du travail, étudié par l'auteur. L'ajustement opéré sur les marchés repose souvent des liens sociaux qui garantissent fidélité, réciprocité et permettent d'éviter l'opportunisme. Si ces liens peuvent devenir parfois des contraintes (Granovetter et les entreprises balinaises ; Zalio et les « grandes familles marseillaises »), ils rendent compte de l'impossible complète séparation entre sphère économique et sphère de l'intime (de l'adoption, en passant par la gestion domestique de l'argent analysés par V. Zelizer). Ainsi la gestion de la dette publique (doc.2) relève aussi bien d'une volonté politique initiale (changer l'orientation de la politique monétaire - lutter contre l'inflation- en passant à un financement obligataire) que de l'affirmation d'intérêts privés (fonds de pension, créanciers) souhaitant garantir la valeur de

leurs placements (par l'intermédiaire du « jugement » des agences de notation) en imposant leurs vues sur les finances publiques (réduction des dépenses publiques, retour à l'équilibre budgétaire) sans que ces intérêts ne soient totalement dissociables des visions du monde de ceux (hauts fonctionnaires, responsables politiques) qui les mettent en place.

B. Des marchés toujours régulés et contrôlés

L'idée de marchés autoréférentiels correspond mal à la réalité. La volatilité des prix peut s'accroître avec le taille du marché (cf. les analyses de Wayne Baker pour le marché financier) — ce qui contredit la théorie microéconomique « standard ». Les marchés présentent parfois des défaillances (market failures) diverses (aléa moral, sélection adverse) qui portent souvent sur des asymétries d'information et, dans certains cas, peuvent conduire à une disparition pure et simple du marché (cf. Akerlof). Les conditions posées par le « théorème de Coase » (doc. 5) (absence de coûts de transaction et définition parfaite des droits de propriété) sont particulièrement restrictives et conduisent souvent dans le monde réel à préférer la « solution » de la régulation — en dépit des défauts qu'elle comporte (cf. Stigler) — à celle de la négociation qui présente toujours le risque de léser une partie (pour un exemple, certes limité , cf. C. Bessière et S. Gollac, Le genre du capital)

C. « Tout » n'est pas une marchandise

L'impossibilité de faire émerger un « marché des organes » à transplanter (doc. 4) constitue une bonne illustration des limites concrètes de l'extension de la sphère marchande qui se heurte à des limites morales, sociales, culturelles et juridiques. De la même façon, la marchéisation qui « conduit à la « titrisation » de la dette publique soulève de nombreuses controverses portant sur l'autonomie de la sphère politique et son éventuelle dépendance à l'égard du « monde de la finance ». De même, l'échange de la beauté physique féminine contre la richesse économique masculine – s'il constitue une division sexuée du travail, longtemps établie, conduisant à des unions matrimoniales, confirmée par de nombreux travaux sociologiques (Singly, 1984; Bergström, Les nouvelles lois de l'amour, 2019) – illustré par les « soirées VIP » (doc 7) comporte un caractère choquant par son aspect ostensiblement mercantile, non dénué de cynisme. Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire (ESS) (doc.9) qui rassemble des activités hétérogènes sur les plan économique, organisationnel et juridique s'assigne des objectifs bien plus larges que la seule maximisation du profit de l'entreprise capitaliste. Du côté du consommateur, devenu une figure abstraite de l'économie (cf. L. Pinto), les motivations peuvent différer de la stricte utilité et reposer sur l'altruisme, la préoccupation écologique, jusqu'à devenir un acte militant (doc.8), même si la population concernée semble étroite et clairement circonscrite («classes moyennes et supérieures » à fort capital culturel, généralement) et que le « marché, via la grande distribution, prouvant ainsi sa malléabilité, peut tenter de reconvertir ces idéaux en produits de consommation courante (bio, labels verts...).

III Les imbrications du marchand et non marchand dans les diverses formes de « substituts » au marché

A. Le don, véritable alternative au marché?

« L'économie cachée de la parenté » (cf. J.H. Déchaux) témoigne de l'ampleur des soutiens familiaux, notamment intergénérationnels. Ces échanges de service particulièrement par des soutiens directs, à l'image de la garde des petits-enfants par les grands-parents (doc.10) qui ne donnent pas lieu à des contreparties financières mais peuvent occasionner, en retour, par-delà la dette morale (cf. M. Douglas, « Il n'y a pas de don gratuit »), d'autres services en retour et une certaine réciprocité qui s'inscrit dans la durée. La génération-pivot est, par ailleurs, celle qui prodigue généralement le plus de soutiens aux autres générations (cf. Attias-Donfut). De manière plus explicite, la surenchère évergétique à laquelle a donné lieu la reconstruction de Notre-Dame (doc.3) – notamment entre B. Arnault et F. Pinault- illustre parfaitement les diverses retombées matérielles et symboliques conférées par le don : de l'attestation de la puissance (cf. l'analyse de N. Duvoux de la philanthropie aux États-Unis comme substitut à l'intervention publique) au bénéfice d'éventuelles réductions d'impôt (auxquelles certains donateurs ont annoncé renoncer ici) en passant par le crédit symbolique octroyé, le don - comme le mécénat culturel, artistique, scientifique qui constitue l'une de ses manifestations contemporainesne saurait exister sans contrepartie. Ainsi, il fait l'objet d'évaluation de la part du donateur (Quoi donner, du temps, de l'argent? A qui? Dans quelles proportions?) qui ne saurait se départir, au sein d'une organisation économique reposant sur l'intérêt (cf. A Hirschman), de tout calcul.

B. Les appariements, extension ou limite marchande?

Les évolutions technologiques — et sociales- ont rendu possible l'émergence de nouvelles formes de coordination, telles que l'appariement (cf. doc.11 et M. Simioni et P. Steiner, Comment ça matche ?, 2022) qui ne reposent plus sur le « système de prix » mais davantage sur l'adéquation entre un « bien » et un usager (une greffe de rein; une place dans l'enseignement supérieur pour Parcoursup; un emploi géré par Pôle Emploi) ou entre deux usagers (Meetic). Ces échanges tiennent davantage compte que le marché des « singularités » (cf. L. Karpik) et recourent ainsi parfois à des « dispositifs de jugement » (cf. les arguments de Karpik « contre » Lancaster). Toutefois, les problèmes auquel le marché — et également le plan — sont confrontés dans l'allocation des ressources (un déséquilibre plus ou moins durable entre l'offre et la demande) n'échappe pas aux appariements, et peuvent conduire à la « sélection-exclusion » de ceux qui ne disposeraient pas des ressources ou propriétés requises. En outre, le « capitalisme de plateforme », à l'image de l'ubérisation, s'accommode parfaitement des appariements (même si ces derniers ne sauraient s'y réduire) et peut même y trouver un moyen de flexibilisation accrue de la main-d'œuvre et de réduction des coûts (cf. S. Bernard, Uberusés, 2023).

C. Planification et/ou marché?

Si la planification est apparue – théoriquement et empiriquement- comme un substitut au marché, et a occasionné diverses confrontations théoriques au sujet de la supériorité de l'une ou de l'autre des formes de coordination, notamment entre Mises et Hayek, d'un côté, et Lange de l'autre (pour l'aspect HPE https://www.persee.fr/doc/rfeco-0769-0479-1990-num-5-2-1250), les mutations économiques – construction européenne dans une « optique libérale », mondialisation, vagues de déréglementation dans divers secteurs d'activité- semblent avoir condamné la planification – autrement qu'en tant que cellule

prospective- y compris dans sa variante française qui a contribué , durant les « trente glorieuses » à la « modernisation » du pays, en mobilisant les acteurs « représentatifs » (patronat et syndicat) autour d'objectifs industriels (cf. les travaux en Histoire de Richard Kuisel, *Le capitalisme et l'État en France*, 1984 et pour l'enrôlement de la sociologie dans la planification, cf. M. Pollack). L'abandon de la planification, au début des années 1980 (au moment du retour de la gauche au pouvoir, en France !) consacre, dès lors, la suprématie du marché qui semble alors incarner la seule forme d'allocation des ressources, du moins la plus efficace.

Il serait possible toutefois d'envisager que cette phase commence à prendre fin (la « démondialisation » est évoquée par divers auteurs

https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-jeudi-24-novembre-2022-1614142) , notamment en raison de l'urgence de la transition écologique. En effet, la « myopie » reprochée à l'allocation des ressources par le marché, conduit à privilégier l'horizon du court terme sur le long terme. Si des marchés des droits à polluer ont été instaurés afin d'internaliser les externalités négatives de nature environnementale (cf. John Dales, *Pollution. Property and prices*, 1968), ils obéissent pleinement au cadre et raisonnement micro-économique, la défense de l'environnement ne résultant *in fine* que du comportement d'optimisation des agents. Il est vraisemblable qu'une transition énergétique rapide faisant émerger de nouveaux secteurs de croissance compatibles avec la défense de l'environnement ne puisse reposer que sur des mesures concertées – au plan européen, voire international- imposées par la puissance publique (doc.12). De simples incitations ne sauraient suffire. Toutefois, cette planification demeure à venir, à repenser dans la mesure où elle semble d'ores et déjà très différente des formes précédentes et devra vraisemblablement s'accommoder des marchés existants, y compris dans le domaine environnemental.

Conclusion

L'extension de la sphère marchande, observée à partir de la fin des années 1980, semble avoir inauguré une nouvelle séquence historique, souvent décrite comme une nouvelle phase de « désencastrement ». Si le retour en grâce du libéralisme économique aux plans intellectuel et académique, l'adoption de réformes structurelles au niveau étatique et européen, voire international, ont contribué à entretenir la croyance tant en l'efficience du marché qu'en son « triomphe », la réalité empirique s'avère plus complexe. Ainsi que la sociologie économique l'a démontré, les marchés constituent des organisations, voire des institutions au sein desquels les liens sociaux, forts ou faibles, sont déterminants et constituent parfois un facteur de réussite économique. Enfin, les liens entre le marché et les autres formes d'allocation des ressources et de coordination des agents s'avèrent ténus mais sont loin d'être inexistants. Ainsi, l'extension de la sphère marchande – comme Polanyi l'a clairement démontré- appelle souvent en retour l'émergence de nouvelles régulations et de divers dispositifs d' «encastrement », de sorte que les espaces dévolus au « marchand » et au « non marchand » ne cessent de se télescoper.